

ish

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

BULLETIN 2018-2019

FORMATIONS
EN
RELATION D'AIDE CHRÉTIENNE



CAMPUS
ADVENTISTE DU SALÈVE

COLLONGES - SOUS - SALÈVE
DEPUIS 1921

www.campusadventiste.edu
secretariat.ish@campusadventiste.edu
+33 (0) 450 87 68 13
33 chemin du Pérouzet – 74160 Collonges-sous-Salève – France

Sommaire

Sommaire.....	4
L'Institut des sciences humaines	5
Campus adventiste du Salève	5
Empreinte formations.....	5
Responsables et enseignants du programme de relation d'aide chrétienne.....	6
Lieu de formation et organisation	6
Les modules de formation en relation d'aide chrétienne	7
Parcours de formation, validations et perspectives professionnelles	13
Objectifs pédagogiques	13
Le Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne	13
Les certificats de formation continue.....	14
Les parcours libres	15
Règlement académique.....	16
Conditions d'admission	16
Obligation de présence	16
Travaux, notes et diplômes.....	16
Mémoire.....	17
Finances	19
Tarifs 2018-2019.....	19
Modalités de paiement.....	20
Difficultés de paiement et départ anticipé.....	20
Calendrier universitaire 2018-2019.....	20

L'Institut des sciences humaines

L'Institut des sciences humaines est l'un des trois départements d'enseignement du Campus adventiste du Salève. En collaboration avec Empreinte formations, il propose depuis 2013 des formations en relation d'aide chrétienne.

Directeur

Ralf WEGENER

Assistante

Chantal ZEHNACKER

secretariat.ish@campusadventiste.edu

Campus adventiste du Salève

Fondé en 1921, le Campus adventiste du Salève est un établissement privé et confessionnel d'enseignement supérieur. Il cherche à fournir à l'ensemble de ses étudiants une éducation fondée sur la foi chrétienne et un style de vie adventiste. Il vise à promouvoir en chacun d'eux un esprit de service s'appuyant sur le développement de qualités humaines et l'acquisition de compétences académiques. Il regroupe trois départements d'enseignement : la Faculté adventiste de théologie, à vocation pastorale ; l'Institut de français langue étrangère, qui forme principalement des universitaires étrangers ; l'Institut des sciences humaines.

Informations complètes : www.campusadventiste.edu

Empreinte formations

Empreinte formations est une association protestante de formation qui, depuis bien des années, met au service des personnes et des associations son expérience dans le domaine particulier de l'accompagnement de la personne en souffrance. Son enseignement s'est construit à partir d'une recherche confrontée à l'expérience professionnelle, tant dans le domaine du spirituel que du psychologique. Une place est faite à l'interculturel. Cet enseignement est suivi par un large public francophone mais aussi au Japon, au Brésil, en Afrique, en Europe de l'Est, etc. Ses formations sont accréditées par l'Association européenne des conseillers chrétiens en relation d'aide.

empreinte
— formations.

Informations complètes : www.relation-aide.com

Responsables et enseignants du programme de relation d'aide chrétienne

Directrice pédagogique

Cosette FEBRISSY

Directrice des études

Valérie DUVAL-POUJOL

Conseiller du programme

Jacques POUJOL

Enseignants

Catherine BROUSSOUX, doctorat en médecine

Alain CHARPILLOZ, certificat d'études générales en théologie

Bernard DAVY, doctorat en médecine, psychiatre

Annie DELGERY, D.E.A. en didactique, UFR des sciences de l'éducation,
D.U. en psychopathologie maladie chronique

Valérie DUVAL-POUJOL, doctorat en histoire des religions et en théologie

Roland FAYARD, doctorat en médecine

Cosette FEBRISSY, psychologue clinicienne et psychopédagogue

Dina GOMA, doctorat en médecine, gynécologue

Jakob HOLLAND, pasteur, master en théologie

Paul MAYOKA, doctorat en sociologie et anthropologie

Marie-Madeleine RAVILLON, conseillère en relations conjugales

Ralf WEGENER, pasteur, master en théologie, master en psychologie

Lieu de formation et organisation

Lieu d'enseignement

Collonges-sous-Salève, Haute-Savoie – Campus adventiste du Salève, bâtiment La Faculté.

Le Campus adventiste du Salève propose une formule d'hébergement avec pension complète.

Organisation

Les modules sont enseignés sous la forme : 1 module = 1 semaine.

Chaque année, le calendrier universitaire (voir p. 20) indique quels sont les modules enseignés et les dates programmées.

Horaires d'une semaine type

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 17h ; le vendredi, de 8h à 12h.

Les modules de formation en relation d'aide chrétienne

Module 1	La construction psychoaffective et identitaire de la personne
Crédits	7 ECTS
Objectif	<p>Le but de ce module est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • situer la spécificité de la relation d'aide par rapport aux autres formes d'aide ; • définir la pratique de la relation d'aide chrétienne, préciser son cadre d'exercice et en définir le champ d'application ; • donner les bases de la construction psychoaffective et identitaire de la personne.
Contenu	<p>Ce module situe la place de la relation d'aide chrétienne dans l'accompagnement de la personne en souffrance. Il en dégage la spécificité par rapport aux autres formes d'aide proposées dans l'Eglise. Il conjugue de manière cohérente l'apport de la psychologie et de la pensée biblique. Il donne les bases de la construction psychoaffective et identitaire de la personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Le contrat thérapeutique • Le cerveau, son fonctionnement cognitif • L'identité du Sujet
Acquisitions	<p>Savoir repérer, en s'appuyant sur les connaissances acquises sur le fonctionnement du cerveau et sur l'identité, la demande de la personne et notamment la demande d'aide sous-jacente de la personne en souffrance. Savoir établir un contrat d'aide qui prenne en compte les demandes de la personne et ses ressources psycho-spirituelles.</p>
Module 2	Le fonctionnement affectif et émotionnel de la personne
Crédits	7 ECTS
Objectif	<p>Le but de ce module est de donner à l'étudiant une connaissance du fonctionnement affectif, émotionnel, et cognitif du Sujet souffrant.</p>
Contenu	<p>Pour permettre à l'étudiant de connaître le fonctionnement affectif, émotionnel et cognitif du Sujet souffrant ainsi que les dysfonctionnements possibles, ce module aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sentiments, les besoins, les frustrations • l'Analyse transactionnelle, les scénarios • les schémas de vie
Acquisitions	<p>L'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • repérer les dysfonctionnements émotionnels ; • utiliser l'outil de l'Analyse transactionnelle pour repérer et décrire le fonctionnement de la personne ; • identifier un schéma d'inadaptation précoce.

Module 3 L'approche clinique et psychopathologique de la personne

Crédits 7 ECTS

Objectif Ce module vise à fournir à l'étudiant des outils de repérage des dysfonctionnements pathologiques de la personne en souffrance.

Contenu Ce module présente les procédés d'écoute thérapeutique et la compréhension des principales psychopathologies de la personne. Il attire l'attention sur la dynamique des transferts et des contre-transferts.

- L'écoute – l'apport de la Programmation neurolinguistique – l'entretien
- Les psychopathologies

Acquisitions L'étudiant devra :

- savoir identifier dans le cadre d'un entretien la problématique centrale de la personne ;
- savoir repérer le normal du pathologique ;
- avoir conscience des transferts et des contre-transferts en jeu.

Module 4 L'apport de la psychanalyse à la relation d'aide

Crédits 7 ECTS

Objectif Ce module donne à l'étudiant la connaissance des principaux apports de la psychanalyse pour repérer la souffrance du client dans son fonctionnement.

Contenu Ce module développe :

- la métapsychologie – la topique de Freud – les pulsions – l'inconscient – les étapes du développement psychoaffectif
- les mécanismes de défense
- les apports de Jung
- le trauma
- cellule de crise

Acquisitions

- Comprendre et reconnaître les grandes étapes de la construction psychoaffective de l'individu.
- Identifier et distinguer les grands types de traumas.
- Comprendre les résistances au changement chez le Sujet et se familiariser avec l'approche psychodynamique du fonctionnement psychique.

Module 5 L'accompagnement du Sujet dans ses questions existentielles

Crédits 7 ECTS

Objectif Acquérir l'aptitude à accompagner une personne dans les grandes interrogations existentielles.

Contenu Ce module développe :

- la souffrance – la culpabilité
- l'approche principielle de réflexion
- le deuil et le travail de deuil
- la crise du milieu de la vie – comment développer une éthique personnelle
-

Acquisitions

- Identifier les différents types de culpabilité (imaginaire...), leurs causes et les comportements qui en découlent.
- Construire une pensée personnelle et une éthique de responsabilité grâce à l'emploi de divers outils d'analyse contextuels.
- Savoir accompagner l'individu dans les deuils de la vie et les étapes de deuil liées à la mort.

Module 6 La souffrance au travail

Crédits 7 ECTS

Objectif Reconnaître, comprendre et prévenir la souffrance physiologique et psychique au travail.

Contenu Ce module développe une approche pluridisciplinaire de ce sujet d'actualité :

- sociologie : relations sociales, pressions, harcèlement, angoisse de la performance, changements et technostress
- psychologie : profils et comportements fragiles, gestion des émotions, difficultés de relation et de communication avec les autres, troubles et maladies de l'adaptation
- éthique chrétienne : trouver un équilibre entre travail et vie privée, entre sens du travail et positionnement individuel. Pouvoir oser son identité, savoir oser plaisir et estime de soi au travail.

Acquisitions

- La structuration du temps et les signes de reconnaissance au travail, hors travail.
- L'équilibre entre « auto-exploitation », sens et bien-être au travail.
- Les processus d'intervention du thérapeute.
- La connaissance de la transformation du travail.
- L'impact psychique du changement.

Module 7 Crédits	Stage dans un centre d'écoute 15 ECTS
Objectif	<p>Le but du stage est de prendre contact avec la réalité de l'aide dans un contexte très précis. Le stage permet à l'étudiant d'identifier quel genre de praticien il veut être, et ce qu'il manque à sa formation.</p> <p>Lors de ce stage, l'étudiant est invité à observer et éventuellement à prendre en charge progressivement des interventions en lien avec la relation d'aide.</p>
Contenu	<p>Stage de 100 heures.</p> <p>A effectuer auprès d'associations d'aide, d'institutions ou de professionnels de la relation d'aide. Le stage peut avoir lieu en une seule fois en continu ou espacé dans le temps sur une année. L'étudiant a la possibilité de scinder son stage en deux lieux de stage. Dans tous les cas, le directeur des études doit valider le lieu du stage.</p>
Moyens didactiques	<p>Le maître de stage s'engage à analyser avec le stagiaire ce que chacun a observé, ce que chacun a fait et a voulu faire.</p>
Validation	<p>Rapport de stage.</p> <p>Un document indiquant les exigences pour le rapport de stage sera remis à l'étudiant avant le stage.</p>
Module 8 Crédits	Le lien et la pathologie du lien 7 ECTS
Objectif	<p>Le module vise à étudier les liens dysfonctionnels et pathologiques entre le Sujet et les autres dans le cadre familial et conjugal.</p>
Contenu	<p>Ce module aborde la question de la violence dans le couple, la famille. Par ailleurs, nous étudierons les mécanismes sous-jacents qui sont mis en œuvre dans diverses formes d'abus : sexuels, psychologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les abus sexuels • Les limites – les violences conjugales • Les parents toxiques – les secrets de famille • Le lien de dépendance/codépendance
Acquisitions	<p>L'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et qualifier une situation dysfonctionnelle ; • comprendre la spécificité de l'écoute de la personne abusée ; • savoir orienter les personnes pour une prise en charge adéquate.

Module 9 | **La famille, les liens familiaux et leur fonctionnement**
Crédits | **7 ECTS**

Objectif Il s'agit de permettre à l'étudiant de comprendre les différentes formes de famille dans la société d'aujourd'hui.

Contenu Ce module aborde les problèmes des différents liens familiaux.

- La sociologie de la famille – la famille sociologique
- La parentalité – rôles et fonctions – les dysfonctionnements – le parent en exil
- La famille recomposée – la monoparentalité
- La systémique
- La thérapie familiale

Acquisitions L'étudiant devra être capable de :

- comprendre l'évolution et les différentes formes de la famille contemporaine ;
- savoir identifier les problématiques des liens familiaux ;
- accompagner et orienter la famille dans un travail thérapeutique.

Module 10 | **Le couple**
Crédits | **7 ECTS**

Objectif Ce module vise à présenter le couple dans ses dimensions psychologique, sociale, spirituelle et affective dans notre société contemporaine.

Contenu Le module présente les aspects importants de la vie du couple, son début, ses évolutions. Il donne des outils d'analyse permettant de repérer les dysfonctionnements du couple.

- Introduction – le choix amoureux
- La communication
- L'entretien avec un couple
- La sexualité

Acquisitions Dans l'aide apportée à un couple, l'étudiant devra être capable :

- d'analyser les problématiques du couple ;
- d'évaluer la dynamique relationnelle du couple ;
- de discerner l'influence du contexte socioculturel sur sa perception ;
- d'analyser la sexualité sous son double aspect, révélateur d'une crise profonde dans le couple et facteur essentiel de la construction des conjoints ;
- d'expliquer l'impact des différentes phases de la vie du couple sur l'évolution de la vie des conjoints.

Module 11 Crédits	Le couple et ses thématiques 7 ECTS
Objectif	Il s'agit d'apporter un éclairage sur les difficultés inhérentes, récurrentes, persistantes, qui se trouvent au cœur de la vie en couple. Il s'agit aussi de comprendre le fonctionnement de l'alcoolique et du mal-être dont l'alcoolisme est un symptôme.
Contenu	Ce module aborde les problématiques de la vie à deux, leur aggravation et la fin éventuelle du couple, ainsi que les problèmes liés à l'alcool. <ul style="list-style-type: none"> • Les conflits, origines, évolutions, gestion • Le divorce • Le couple recomposé • L'alcool, l'alcoolique et sa famille
Acquisitions	L'étudiant devra être capable : <ul style="list-style-type: none"> • d'analyser une situation de conflit de couple et d'en dégager les causes réelles ; • de comprendre et expliquer les processus qui conduisent à la séparation ; • de repérer, orienter, accompagner la famille et/ou la personne alcoolique.
Module 12 Crédits	Mémoire 20 ECTS
Validation	Voir ci-après le règlement sur le mémoire, p. 15, 16. Ce module comprend trois temps : <ul style="list-style-type: none"> • apport méthodologique pour rédiger un mémoire ; • élaboration du projet de mémoire ; • rédaction et soutenance du mémoire (50 pages).
Module 13 Crédits	Stage 15 ECTS
Objectif	Le but du stage est de construire la pratique de conseiller en relation d'aide.
Contenu	Stage de 200 heures. A effectuer auprès d'associations d'aide, d'institutions ou de professionnels de la relation d'aide. Le stage peut avoir lieu en une seule fois en continu ou espacé dans le temps sur une année. L'étudiant a la possibilité de scinder son stage en deux lieux de stage. Dans tous les cas, le directeur des études doit valider le lieu du stage. L'étudiant doit participer activement dans diverses activités de relation d'aide ; il pourrait aussi lui être confié une mission d'observation afin de solliciter de sa part une analyse de telle structure : dans ce cas il pourra être amené à seulement observer puis dans un second temps à identifier les dysfonctionnements éventuels et proposer, envisager des solutions. Le stage doit comporter un entretien filmé ou enregistré où l'étudiant est en situation de conseiller en relation d'aide ; l'étudiant devra ensuite commenter sa pratique lors de cet entretien.
Moyens didactiques Validation	Le maître de stage s'engage à analyser avec le stagiaire ce que chacun a observé, ce que chacun a fait et a voulu faire. Rapport de stage. L'étudiant devra montrer sa capacité d'analyse.

Parcours de formation, validations et perspectives professionnelles

Objectifs pédagogiques

Les formations en relation d'aide chrétienne proposées par l'ISH répondent à une demande d'excellence dans un cadre universitaire. Elles développent un processus qui vise l'articulation entre les dimensions psychologique et spirituelle de l'être humain. Un tel processus favorise la croissance tant individuelle que relationnelle de la personne aidée et lui permet d'accéder à un mieux-être.

Il s'agit pour l'étudiant d'acquérir ou de perfectionner un savoir et un savoir-être, qui à leur tour construiront un savoir-faire. Le programme s'appuie sur les diverses approches de la psychologie et s'articule avec la théologie protestante. Ainsi il entend répondre à une demande exprimée, au besoin constaté par l'individu de mieux vivre avec lui-même comme avec les autres, dans son environnement actuel.

Livres et bibliothèques

Comme pour toutes les études universitaires, la charge de lecture est importante. Les ouvrages dont la lecture est exigée ou recommandée sont disponibles dans les bibliothèques universitaires, dont la bibliothèque Alfred-Vaucher, du Campus adventiste du Salève. Il est toutefois vivement conseillé à l'étudiant d'acheter les ouvrages de référence, et de commencer ainsi à constituer sa propre bibliothèque spécialisée. Il convient de prévoir un budget approprié.

Le Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne

Le Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne, de niveau bac+5, est accrédité depuis 2013 par l'*Accrediting Association of Seventh-day Adventist Universities*, et par l'Association européenne des conseillers chrétiens en relation d'aide.

Il représente l'acquisition de 120 ECTS (*European Credit Transfer System*) répartis en treize modules : dix modules d'enseignement, deux stages, un mémoire (voir p. 5-10).

Module 1	La construction psychoaffective et identitaire de la personne	7 ECTS
Module 2	Le fonctionnement affectif et émotionnel de la personne	7 ECTS
Module 3	L'approche clinique et psychopathologique de la personne	7 ECTS
Module 4	L'apport de la psychanalyse à la relation d'aide	7 ECTS
Module 5	L'accompagnement du Sujet dans ses questions existentielles	7 ECTS
Module 6	La souffrance au travail	7 ECTS
Module 7	Stage dans un centre d'écoute	15 ECTS
Module 8	Le lien et la pathologie du lien	7 ECTS
Module 9	La famille, les liens familiaux et leur fonctionnement	7 ECTS
Module 10	Le couple	7 ECTS
Module 11	Le couple et ses thématiques	7 ECTS
Module 12	Mémoire	20 ECTS
Module 13	Stage	15 ECTS

Charge de travail

L'ensemble du programme du Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne représente la charge de travail suivante, correspondant à 120 ECTS :

- enseignement en modules : 300 heures
- stages : 300 heures
- lectures spécialisées : 1000 heures
- rédaction des travaux, des rapports de stage, du mémoire : 1500 heures

Cette charge est répartie au minimum sur trois années universitaires, au cours desquelles est enseigné un cycle complet de modules, selon un ordre qui peut varier. Les stages et le mémoire peuvent être réalisés au cours de ces trois années ou complétés ensuite.

Travaux d'un module

Chaque module d'enseignement s'accompagne des travaux personnels suivants, à faire chez soi :

- lecture (300 pages) extraite des ouvrages indiqués, à faire avant le module ;
- dissertation (6'000 mots, plus ou moins 10%) sur un sujet en lien avec les thèmes abordés, à faire après le module et à rendre à la date prévue par le calendrier ; ce travail compte pour 40% dans la note finale du module ;
- étude de cas (4'000 mots) en lien avec les thèmes abordés, à faire après le module et à rendre à la date prévue par le calendrier ; ce travail compte pour 40% dans la note finale du module ;
- compte-rendu critique de lecture (1'500 mots par ouvrage) sur les ouvrages indiqués (l'accent doit porter davantage sur la démarche critique de l'étudiant – 65% – que sur un simple résumé – 35%), à faire après le module et à rendre à la date prévue par le calendrier ; ce travail compte pour 20% dans la note finale du module.

Les travaux doivent être rendus sous forme numérique au responsable du module, avec copie au directeur des études.

Perspectives professionnelles

Les personnes titulaires du Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne seront en mesure d'écouter et d'accompagner la personne en souffrance, d'élaborer des réponses qui donnent sens à son vécu, en conciliant ses valeurs et son quotidien. Elles pourront exercer leur savoir-faire en ouvrant ou en rejoignant un cabinet de relation d'aide, en s'engageant dans une structure privée, associative ou religieuse proposant ce type de service. Elles pourront par cette formation compléter ou réorienter leur compétence antérieure au service d'autrui, dans l'enseignement, le social, le médical, le paramédical, la thérapie, etc.

Les certificats de formation continue

Tarif réduit.

Des parcours de formation plus courts sont proposés, conduisant à diverses spécialisations. Ces parcours ont en commun trois modules de base :

Module 2 Le fonctionnement affectif et émotionnel de la personne

Module 5 L'accompagnement du Sujet dans ses questions existentielles

Module 8 Le lien et la pathologie du lien

Ces parcours se différencient par un quatrième module (tous les modules sont décrits p. 5-10) et proposent les spécialisations suivantes.

Spécialisation conjugale

Outre les modules 2, 5 et 8, la spécialisation conjugale ajoute :

Module 10, Le couple

Spécialisation familiale

Outre les modules 2, 5 et 8, la spécialisation familiale ajoute :

Module 9, La famille, les liens familiaux et leur fonctionnement

Spécialisation monde du travail

Outre les modules 2, 5 et 8, la spécialisation monde du travail ajoute :

Module 6, La souffrance au travail

Spécialisation obstacles à la communication

Outre les modules 2, 5 et 8, la spécialisation obstacles à la communication ajoute :

Module 4, L'apport de la psychanalyse à la relation d'aide

Charge de travail

Ces quatre parcours de formation reposent uniquement sur le suivi de l'enseignement des modules indiqués. Ils ne requièrent aucun travail supplémentaire. Les lectures des ouvrages de référence, obligatoires dans le parcours du Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne, sont ici simplement suggérées. Un certificat de formation continue est décerné à la fin du parcours choisi, à la condition que le taux de présence ait été suffisant (voir le règlement académique ci-après). Ces parcours ne permettent pas l'attribution d'ECTS.

Perspectives professionnelles

Ces formations brèves sont proposées dans le cadre de la formation continue de professionnels des secteurs religieux et sociaux, en particulier les pasteurs, aumôniers, travailleurs sociaux, médicaux et paramédicaux.

Les parcours libres

Tarif réduit.

Chaque module d'enseignement est ouvert à toute personne intéressée. Il est possible de ne suivre qu'un seul module, ou bien de composer librement le programme que l'on souhaite. La personne a le statut d'auditeur et n'a aucun travail personnel à fournir outre sa présence au(x) module(s). Un tel parcours ne permet pas l'attribution d'ECTS.

Règlement académique

Conditions d'admission

L'Institut des sciences humaines accueille tous les étudiants, sans distinction de sexe, de statut social, d'origine ethnique, nationale, sur les mêmes bases et avec les mêmes exigences.

Niveau universitaire d'admission au Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne

Etre dans l'une des situations suivantes :

1. titulaire d'une Licence, d'un équivalent de Licence (diplôme étranger), ou d'une Licence par VAE en sciences humaines ;
2. titulaire d'une Licence, d'un équivalent de Licence (diplôme étranger), ou d'une Licence par VAE en théologie ;
3. titulaire d'une Licence, d'un équivalent de Licence (diplôme étranger), ou d'une Licence par VAE dans un autre domaine. Il est alors exigé avoir suivi et validé les trois années de formation à la relation d'aide organisées par Empreinte formations, ou bien de suivre et de valider un programme spécifique d'une année à la Faculté adventiste de théologie.

Etudiant en parcours bref ou en auditeur

Il n'y a aucun niveau académique requis pour l'admission d'un étudiant en parcours bref ou en auditeur.

Tout module peut être suivi en auditeur. L'auditeur n'est pas tenu de faire les travaux demandés aux étudiants, et les enseignants ne sont pas tenus de les corriger. Un module suivi en auditeur ne peut être validé postérieurement, sauf cas exceptionnel examiné par le Conseil de l'ISH.

Un module suivi en parcours bref ou en auditeur bénéficie d'un tarif réduit.

Obligation de présence

La présence assidue de l'étudiant est un élément essentiel pour la formation et pour la validation des crédits. Les absences sont tolérées jusqu'à 15 % des heures de classe. Au-delà de cette tolérance, elles sont pénalisées : un point en moins à la note finale du module par heure d'absence supplémentaire, ou non-délivrance d'un certificat.

Travaux, notes et diplômes

Respect de la propriété intellectuelle

L'étudiant en relation d'aide chrétienne se doit de respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. Lorsqu'il photocopie des documents, il veillera à rester dans les limites légales. Lorsqu'il s'inspire d'un auteur ou le cite, il ne s'en cachera pas, nommera explicitement sa source, s'appliquera à ne pas déformer sa pensée, reproduira avec une exactitude méticuleuse le texte cité. Le plagiat peut conduire à l'exclusion du programme.

Remise des travaux

Les travaux requis par les enseignants doivent être remis selon les modalités définies dans le descriptif du module. Ils doivent répondre aux règles de présentation d'un mémoire. Les dates de remise des travaux sont précisées dans le calendrier universitaire. Le non-respect de ces dates compromet la possibilité d'obtenir le diplôme au moment initialement prévu. Tant que les travaux, rapports de stage et mémoire ne sont pas tous rendus, l'étudiant a l'obligation de procéder à son inscription semestrielle, avec paiement des droits d'inscription.

Notes

La note finale de chaque module est calculée par le responsable du module selon les indications précises fournies dans le descriptif du module. Les notes obtenues par l'étudiant doivent être interprétées ainsi :

Note sur 20	Mention	Description
De 18 à 20	Excellent	Travail exceptionnellement bon
De 16 à 17.9	Très bien	Travail largement au-dessus de la moyenne exigée
De 14 à 15.9	Bien	Travail au-dessus de la moyenne exigée
De 12 à 13.9	Assez bien	Travail qui répond aux attentes
De 10 à 11.9	Passable	Travail qui, malgré ses défauts, suffit encore aux exigences requises
Moins de 10	Echec	Travail qui ne répond pas aux exigences à cause de défauts considérables

Réussite, échec et redoublement

Le Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne sera délivré aux conditions suivantes :

- au moins 10/20 au mémoire
- au moins 10/20 à chacun des stages
- une moyenne générale d'au moins 10/20 pour le groupe des dix autres modules, avec aucune note de module inférieure à 06/20.

En cas d'échec, des propositions de redoublement d'une partie des modules seront faites par le Conseil de l'ISH. En cas d'échec après redoublement, l'étudiant est exclu du programme.

Remise des diplômes

Les diplômes sont remis publiquement au moment de la cérémonie annuelle de clôture du Campus adventiste du Salève.

Une mention peut figurer sur les diplômes. La moyenne générale de l'ensemble du programme sert à établir la mention du diplôme, les modules d'enseignement ayant chacun un coefficient simple, les modules de stage et de mémoire ayant chacun un coefficient double.

Le barème est le suivant :

- de 10 à 11,9 : passable (= sans mention)
- de 12 à 13,9 : assez bien
- de 14 à 15,9 : bien
- de 16 à 17,9 : très bien
- de 18 à 20 : excellent

Mémoire

Le mémoire offre à l'étudiant l'occasion de mener une recherche personnelle approfondie sur le sujet de son choix. L'étudiant montre par ce moyen ses capacités à élaborer une recherche universitaire, à en maîtriser la méthode, et à affronter les problèmes de rédaction et de composition d'un travail écrit.

L'obtention du Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne est conditionnée par la soutenance du mémoire.

Première étape : le projet

L'étudiant trouve un enseignant du programme de relation d'aide chrétienne qui accepte de l'accompagner dans son projet de mémoire. Sous sa conduite, il rédige un projet. Quand l'enseignant juge le projet prêt, l'étudiant le présente au directeur des études pour validation.

Le projet de mémoire doit nécessairement inclure les parties distinctes suivantes :

- a) Le sujet et sa problématique sur lesquels l'étudiant se propose de travailler, et la définition du champ d'investigation.
- b) Les raisons qui motivent le choix du sujet.
- c) Une brève description de la méthodologie que l'étudiant se propose de suivre.
- d) Le plan provisoire du mémoire.
- e) Une bibliographie de travail, comprenant une vingtaine de titres d'ouvrages et une dizaine d'articles de revues spécialisées.

Deuxième étape : la recherche

La valeur d'un mémoire est estimée à la méthodologie dont l'étudiant a fait preuve. Il doit répondre aux règles de la discipline choisie.

Au fur et à mesure de ses lectures (livres, articles, thèses, sites Web), l'étudiant affine la problématique de son sujet, adapte son plan, complète sa bibliographie, choisit les citations (peu) qu'il introduira dans son mémoire, ébauche des conclusions.

L'enseignant choisi par l'étudiant et validé par le directeur des études accompagne l'étudiant dans sa recherche. Il lui signale des remarques de méthodologie, des objections auxquelles ses thèses sont confrontées ainsi que des perspectives éventuelles d'approfondissement de la recherche.

C'est à l'étudiant de contacter l'enseignant pour les rendez-vous de travail, et non le contraire. Le rythme de travail est donc fixé par l'étudiant.

Troisième étape : la rédaction

La rédaction du mémoire suit les normes de rédaction et les règles de présentation en vigueur à l'Institut des sciences humaines.

Le mémoire est rédigé en français. Les textes donnés à l'enseignant pour correction et critique doivent être exempts de fautes d'orthographe et de grammaire. Il est donc souhaitable qu'ils soient relus par une personne qualifiée choisie par l'étudiant, et cela dès le début du travail.

Le mémoire compte environ 50 pages de texte (hors pages de titre, d'avant-propos, d'annexes, de bibliographie, de table des matières, etc.).

L'enseignant choisi par l'étudiant et validé par le directeur des études reçoit l'un après l'autre les chapitres du travail. L'étudiant qui présenterait son travail achevé sans avoir consulté régulièrement l'enseignant se verrait refuser la soutenance. L'enseignant fait des remarques et indique les corrections à faire. Il s'engage à rendre les pages ou chapitres corrigés dans les deux semaines suivant leur réception.

L'enseignant et le directeur des études veillent à la qualité du travail final. Ils s'assurent que le mémoire est d'un niveau suffisant pour être soumis à soutenance. Il appartient à l'étudiant de faire la preuve de sa capacité à la recherche.

Quatrième étape : la soutenance

Le texte du mémoire est considéré comme définitif par l'étudiant au moment où celui-ci le remet en vue de la soutenance. Cependant, seuls l'enseignant et le directeur des études peuvent autoriser l'étudiant à soutenir son mémoire. L'admission à la soutenance n'est possible que pour un travail méritant au moins 10/20. Quelle que soit la note obtenue, l'étudiant ne peut refaire son mémoire.

Six semaines avant la date convenue entre les parties pour la soutenance, le mémoire doit être déposé au secrétariat en deux exemplaires reliés et une version numérique.

Le jury est alors désigné par le directeur des études, qui ajoute un assesseur à l'enseignant ayant accompagné l'étudiant. La présence d'un docteur est nécessaire dans le jury.

La soutenance est publique, elle est présidée par le directeur des études. Elle dure environ une heure et demie, l'étudiant disposant du tiers du temps pour présenter son travail. L'assesseur intervient alors puis l'enseignant ayant accompagné l'étudiant.

La note du mémoire est délivrée à l'issue de la soutenance, après délibération du jury.

Finances

Tarifs 2018-2019

Frais d'enseignement

Certificats de formation continue et parcours libres

Droit d'inscription unique, en début de parcours : 200€

Frais d'enseignement, tarif réduit : 329€ par module.

L'ensemble des obligations financières en vue de l'obtention d'un certificat de formation continue est de l'ordre de 1'500€, cette somme pouvant varier selon l'évolution annuelle des tarifs et selon la durée réelle des études jusqu'à l'obtention du certificat.

Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne

Droit d'inscription annuel : 200€

Frais d'enseignement : 658€ par module.

Inscription à un stage : 940€

Inscription au mémoire : 940€

Après les modules d'enseignement, et tant que les travaux, rapports et mémoire ne sont pas tous rendus, l'étudiant a l'obligation de procéder à son inscription semestrielle, avec paiement des droits d'inscription : 100€ par semestre. Les dates d'échéance prises en considération sont le 31 janvier et le 31 août de chaque année.

L'ensemble des obligations financières en vue de l'obtention du Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne est de l'ordre de 10'000 €, cette somme pouvant varier selon l'évolution annuelle des tarifs et selon la durée réelle des études jusqu'à l'obtention du diplôme.

Frais d'hébergement et de pension

Forfait pour une semaine : 210€

Le forfait comprend la pension complète (trois repas végétariens par jour) et l'hébergement en chambre individuelle au Campus adventiste du Salève, depuis le dîner du dimanche soir jusqu'au déjeuner du vendredi midi.

Frais de transport

Pour bénéficier du transport individuel proposé par le Campus adventiste du Salève, il est obligatoire de réserver **deux semaines à l'avance** en écrivant à transport@campusadventiste.edu. Tarifs :

Aller ou retour simple aéroport de Genève-Cointrin	58€
Aller ou retour simple gare de Genève-Cornavin	47€
Aller ou retour simple gare de Saint-Julien-en-Genevois	26€

Financement par un organisme externe

Le Campus adventiste du Salève est reconnu par l'état français comme organisme de formation (numéro de déclaration d'activité 82740285074). Si les conditions sont remplies, ses formations peuvent ainsi être financées par le Plan de formation (PF), le Congé individuel de formation (CIF), le Compte personnel de formation (CPF, ex-DIF) ou la Période de professionnalisation (PDP). Dans ces cas, des frais administratifs supplémentaires de 56€ par module seront demandés.

Modalités de paiement

Les règlements se font :

- soit par chèque à l'ordre du Campus adventiste du Salève ;
- soit en ligne sur le site www.campusadventiste.edu ;
- soit par virement bancaire à la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes de Collonges-sous-Salève, n° IBAN : FR76 1680 7000 6289 6671 0121 173.

Certificats de formation continue et parcours libres

L'ensemble des frais sont dus avant le commencement du module suivi.

Diplôme d'études supérieures en relation d'aide chrétienne

L'ensemble des frais annuels 2018-2019 sont dus en trois tiers :

- premier tiers joint à la demande d'inscription ; en cas de non-admission, la somme sera remboursée ;
- deuxième tiers dû au 1^{er} septembre 2018 ;
- troisième tiers dû au 31 janvier 2019.

Difficultés de paiement et départ anticipé

La fréquentation des cours et la présence d'un étudiant au Campus adventiste du Salève sont conditionnées par la régularisation de ses obligations financières. L'Institut des sciences humaines ne peut être tenu pour responsable de la perturbation des études de celui qui ne se serait pas soumis à ses obligations financières.

Un étudiant qui aurait une dette envers le Campus (enseignement, hébergement, pension ou autre) ne peut pas être réinscrit ni réadmis l'année suivante avant que la totalité de la dette n'ait été soldée. Le Campus se réserve le droit de ne pas remettre de relevés de notes, diplômes, certificats ou attestations jusqu'au moment où l'étudiant se sera acquitté de sa dette. Des intérêts sont calculés sur les dettes importantes.

Si un étudiant décide de quitter le programme ou s'il en est exclu, 80 % des frais éventuellement payés à l'avance lui sont remboursés pour les modules qu'il ne suit pas.

Calendrier universitaire 2018-2019

En 2018-2019 seront enseignés les modules 2, 4 et 6. Le module 7 (stage) sera accompagné de séances obligatoires indiquées dans le calendrier.

La journée préparatoire est obligatoire pour tous ceux qui commencent le programme en automne 2018.

	Enseignement	Remise des travaux préliminaires	Remise des travaux
Journée préparatoire	dimanche 7 octobre 2018	–	–
Module 2	8-12 octobre 2018	8 octobre 2018	20 décembre 2018
Module 4	4-8 février 2019	4 février 2019	26 avril 2019
Module 6	1 ^{er} -5 avril 2019	1 ^{er} avril 2019	28 juin 2019
Module 7	après-midi : 10 octobre, 5 février, 3 avril	–	–

Le non-respect des dates de remise des travaux compromet la possibilité d'obtenir le diplôme au moment initialement prévu. Tant que les travaux, rapports et mémoire ne sont pas tous rendus, l'étudiant a l'obligation de procéder à son inscription semestrielle, avec paiement des droits d'inscription.